

Journées rencontres débats

Le nouveau SCHÉMA NATIONAL D'ORIENTATION PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT INITIAL DE LA MUSIQUE

14 décembre 2007

<http://www.cefedem-rhonealpes.org>

Intervention de Michel Cukier, Inspecteur général pour la création et les enseignements artistiques

Le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique

Cette journée est donc consacrée à ce schéma, qualifié de neuf, nouveau, et en même tant considéré comme pas si neuf, ou pas si nouveau que ça... Pour tenter d'en donner la meilleure compréhension possible, je commencerai par développer l'« esprit » de ce Schéma d'orientation pédagogique, de ses finalités et de son mode de construction. Nous l'aborderons par la suite sous un angle plus administratif, à travers les décrets et arrêtés de classement, les implications que cela représente, et dont nous reparlerons cet après-midi, puisqu'il est prévu que nous traitions du Cycle d'enseignement professionnel initial et du Diplôme national d'orientation professionnelle.

En préparant cet exposé, je me suis demandé comment vous alliez ressentir un document comme celui-ci, qui semble être un document fini, alors qu'il n'est pas fini, puisqu'il n'est pas encore validé par le ministère de la Culture, ce qui devrait être fait très prochainement.

Je me suis demandé aussi : « pourquoi faut-il un Sop ? » Si l'on considère que les équipes pédagogiques sont formées et compétentes, on ne devrait pas avoir besoin d'un schéma pédagogique, reflet d'une conception régaliennne qui correspond à une histoire plus ancienne... donc, pourquoi ?

Peut-être simplement pour avoir des « facteurs communs de repères ». Le monde de l'enseignement artistique est extrêmement divers, d'histoires, de contextes, de méthodes, et d'approches pédagogiques. Or, dans cette diversité, il peut être difficile de se repérer, pour ceux qui nous intéressent le plus, c'est-à-dire le public, les familles, les élus, les conseils d'administration...

Ce concept de « repère », où commence-t-il, où s'arrête-t-il ? Lors d'un précédent stage, j'avais parlé des musiques « actuelles », en essayant de les rapprocher d'une certaine façon du schéma d'orientation pédagogique. Je vais donc pour cela développer les deux concepts, l'actualité et la finalité, l'actuel et la fin.

Le premier principe du Sop, c'est qu'il y a un « socle commun de connaissances ». S'il paraît évident de l'admettre, il est sans doute plus difficile d'expliquer *ce qu'est* ce socle commun. À priori, ce sont les pédagogues qui donnent vie au Sop, avec le principe de « développer des compétences ».

Deuxième idée du texte : aucun répertoire n'est tabou. Donc il n'y a pas de répertoire ringard... quoique, bien sûr... De même, il n'est pas d'esthétique exclue, et il n'est pas d'esthétique sacrée.

À travers les mots que je viens d'utiliser, je vous proposerai une petite formule pour dire « ce qu'il *n'est pas », quels types d'enseignants et de directeurs ne sont pas

concernés ? Pour résumer, ne sont pas concernés, tous les « sacrés ringards qui excluent par a priori ceux ou ce qui n'est pas membre de leur communauté de tabou ».

Le Sop comprend une série de mots- clés.

- D'abord sur la structuration : elle est basée sur le concept de « réforme », et celui de « cycle ».
- Deuxième idée : la notion d' « ouverture », avec je l'espère, comme fil conducteur, la volonté de « démocratisation ».
- Troisième idée : « donner du lien », c'est-à-dire relier la pratique entre les amateurs, avec les amateurs, pour les amateurs, avec la pratique des futurs professionnels.
- Quatrième idée : « donner des lieux ». Un établissement s'identifie par des lieux, mais les conceptions pédagogiques s'identifient, s'adaptent aussi au contexte d'exercice : l'atelier, le studio, des lieux de création, des lieux de diffusion...
- Quelques verbes aussi : s'attacher à *accompagner*, à *éveiller*, à *évaluer*, à *structurer*. Je crois qu'on est là dans le cœur même des objectifs.
- Quelques idées pouvant être considérées comme « nouvelles » :
 - o Offrir des « choix différenciés », des « parcours personnalisés »
 - o Travailler sur le concept de « transversalité »
- Enfin, dire qu'au sein des établissements d'enseignement artistique il y a des « spécialités ». C'est un terme qui a posé question, parce qu'il peut être limitatif, mais on identifie tout de même les spécialités Danse, Musique, Théâtre, et au sein de celles-ci, des « disciplines » (en essayant de passer à côté du couperet que peut représenter l'étymologie du mot), lesquelles peuvent donner l'impression d'une architecture très verticalisée. Or, j'ai bien insisté tout à l'heure sur l'objectif de transversalité, donc le lien, en quelque sorte, prend des chemins « obliques », et vous verrez que plus tard je vous proposerai même des spirales !

Je voudrais reparler des « musiques actuelles », parce que je pense que d'être dans la mode, ça pose beaucoup de questions. Est-ce que c'est nouveau d'ouvrir un département de musiques actuelles, par exemple ? Ce qui interpelle, c'est qu'il ait fallu en parler d'une façon « officielle » pour que l'institution intègre, dans ses conceptions, ses organisations, un « Diplôme d'État » par exemple, apparu il y a tout juste cinq ans, et, grâce au Cefedem Rhône-Alpes une formation diplômante menant à ce diplôme. J'ai pensé que je pourrais tenter d'éclairer la démarche du Sop en revisitant ces réflexions.

Dans musiques actuelles, il y a le mot « musiques », sur lequel on peut se mettre d'accord (cf. différents dictionnaires), et « actuelles », qu'il faut définir. Définir, étymologiquement, c'est « aller plus loin que finir ». Par définition, l'actualité n'est jamais finie, sinon elle n'est plus « actuelle ». Elle se ressource sans cesse par rapport à une vie qui est en évolution permanente, c'est anthropologiquement notre réalité à tous.

Je devrais donc essayer de définir une définition sans fin ?

Lors d'un récent déplacement, je me suis trouvé pris dans les grèves de la SnCF. Vous avez remarqué que toutes les annonces commencent par une petite musique, puis arrivent ensuite des bonnes ou mauvaises nouvelles, et l'on conclut en général par une petite musique à nouveau. C'est donc une musique actuelle ? On remarque que c'est une musique actuelle répétitive, qui se ressource sans arrêt. Peut-être que c'est pareil pour le Sop, il est actuel et répétitif pour vous sans doute... Il y a toujours une problématique de répétition dans la musique, et vous verrez que dans le texte, il n'y a pas le mot « répétition ».

En enseignant et en répétant, on répète toujours des choses nouvelles...

Évidemment, j'ai joué sur une confusion entre les mots « actualité » et « actuel ». L'actualité, c'est un événement à un moment T donné. Le Sop, c'est l'actualité. « Actuel », c'est un événement dans un temps évoluant, donc dynamique. Donc si une musique est « actuelle », c'est qu'elle évolue dans le temps, autrement elle n'est pas actuelle. J'ai illustré cette idée en pensant à Mozart. Quand des élèves veulent « faire sérieux » en parlant de compositeur, ils citeront Mozart. Pour ne pas faire sérieux, ils diront Vincent Delerm par exemple, en craignant la réaction du professeur à qui ils

s'adressent. C'est une sorte de convention, quand on est à l'école de musique, on parle de Mozart, quand on est à la radio, on parle de tout autre chose...

Le 27 octobre 1787, « Don Giovanni » est créé à Prague. Succès incroyable, un certain nombre d'airs deviennent des tubes. Un an après, à Vienne, la même œuvre est jouée, et c'est un bide incroyable, on finit par arrêter les représentations. C'est un peu la situation où nous nous trouvons tous : un pédagogue fait la même démarche, a les mêmes conceptions, la même structure de pensée, la même écriture, et il se trouve confronté à une situation surprenante, il ne trouve pas le dialogue avec son « public ».

À partir de ce moment-là, on ne peut pas faire un texte qui donne les clés du dialogue, c'est impossible. Donc, on fait confiance aux équipes pédagogiques pour mettre en œuvre ce qui s'inscrit dans le cadre général de la structure du schéma d'orientation pédagogique. L'explication de l'échec de Mozart est simple : la société viennoise considérait sa musique, et ce qu'elle portait comme vecteur de pensée « hérétique ». Il fallait rejeter cette relation entre Mozart et l'histoire de Don Giovanni qui était une critique violente de la société, comme plus tard on allait accepter le rapprochement entre Mozart et Beaumarchais, pour un récit tout aussi violent. Est-ce que la société viennoise avait évolué ? Sûrement pas, mais une partie de cette société avait évolué. Et je pense que ça se passe aussi comme ça dans les établissements d'enseignement artistique. Il y a des moments clés, où les équipes sont aptes à évoluer, et parfois il y a des vecteurs qui jouent le rôle d'« aiguillons » qui font la marche en avant.

Cette lecture historique, on pourrait la répéter de nombreuses fois dans l'histoire, mais je pense que cette période clé a été celle qui explique pourquoi on est arrivé à la révolution. Il y avait de telle confrontation entre les idées, entre la vie du quotidien, les réalités de terrain, entre cette société refermée sur elle-même, qui s'affirmait noblesse prête à gérer toute la vie des citoyens (terme qui n'existait pas alors), il y avait un tel hiatus qu'il fallait que cela explose. Et la bizarrerie de notre histoire, c'est qu'alors justement que l'on appelle à l'ouverture, on crée le Conservatoire supérieur de Paris, qui est là, comme vous le savez, pour former les musiciens militaires.

Ce système d'évolution - vous aurez cette après-midi une analyse des différentes versions du Sop - est l'illustration d'un besoin à la fois de rupture, et de moments de tuilages entre les différentes époques. Vous savez qu'après la révolution arrivera Napoléon, et l'on verra Beethoven admirer Napoléon, puis le rejeter, parce qu'il a vu que le mouvement qui était derrière Napoléon se heurtait à la réalité de la situation des peuples.

Ma « réflexion paradoxale » par rapport à ce schéma est ici quasiment bouclée, puisque quand vous allez du côté du théâtre, on entend toujours « Molière c'est actuel », c'est vrai, et de Mozart ou Beethoven, on dit qu'ils sont « classiques ». C'est ça qui me permet de dire que nos schémas pédagogiques doivent faire attention aux frontières absolues : frontières dans les termes, dans les conceptions, dans les rapports individuels, parce que c'est justement l'histoire qui fera du lien.

Le Sop est un document construit comme une spirale, vous vous en rendrez compte, c'est-à-dire qu'à chaque moment on peut revenir au début. Mais la formation d'un musicien, c'est un peu ça aussi. À chaque moment, il faut être apte à revenir au début. Cette structuration ne me semble donc pas illogique, c'est-à-dire que des mots se retrouvent à différents moments réutilisés d'une autre manière. Je prends par exemple le terme très ancien « écriture ».

L'écriture, il n'y a pas si longtemps, était une fin en soi, il y avait ce qu'on appelait des « classes d'écriture ». Dans le Sop, et dans la fiche qui y sera consacrée, ce terme est associé à d'autres termes : invention, composition, au sens large, composer avec des idées, composer avec des écrits, composer avec de la musique... arrangement, c'est-à-dire réinventer à partir de quelque chose qui existe... création : on peut d'ailleurs se poser la question du terme création, si on revient au parallèle avec le théâtre, la création en théâtre se fait sur du Molière, par exemple, pas uniquement, heureusement... La

création, pour les musiciens, et pour les musiciens dits « classiques », semble être un objet fini, terminé. Est-ce que la création c'est comme Dieu qui crée le monde en 7 jours ? Est-ce que le Sop s'est créé en 7 jours ? Est-ce qu'il est apparu ex nihilo, sans racines ? J'avais risqué, lors du colloque que j'ai cité en début d'exposé, une image, autour du rock : on dit communément : « Elvis Presley est le père du rock ». Je dis oui, mais il est le fils de Little Richard ! Donc Little Richard devient le grand-père du rock. Mais en ce cas, Louis Armstrong et le blues en sont les arrières- grands- pères, rien que par la grille harmonique, et par la fantaisie créative ! En conséquence, George Gershwin est le grand-oncle, et Charles Trenet est le cousin par alliance de tout ce beau monde. Ainsi on voit bien que le terme création, comme le rock, est en mouvement, et donc effectivement à moment donné il y a un point nodal où tout se précipite. C'est pour ça qu'on écrit un Sop, c'est qu'à un moment ou l'autre, on est obligé d'avoir ce point nodal où tout se précipite. Mais je vous annonce déjà qu'il y aura d'autres versions du Sop, d'autres créations quelque part.

Autre idée développée, c'est que jusqu'alors, on considérait que l'élève était une unité intangible, c'est-à-dire qu'à partir du moment où il était reconnaissable sous le vocable « c'est un enfant », on avait conçu une pédagogie modélisée sur cette idée-là. L'observation montre que l'élève est sa propre création. Il est le croisement finalement de toute une série d'influences, de rencontres, les parents, la famille, les pédagogues, les copains, les medias, avec chaque fois des couples qui se forment. Je crois que cette idée a été présente dans l'élaboration de ce Schéma d'orientation, en se donnant des structures de concertation, avec des représentants de la profession, qui ont analysé ce texte, qui en ont changé des termes, et qui ont voulu que la fin, parce qu'il fallait bien arriver à cette fin, soit le reflet d'une « actualité ». On est donc parti d'une concertation, et non de l'idée de quelques- uns. C'est un texte qui est le fruit de l'évolution de la profession, qui dit par là « nous participons activement à la conception des contenus de formation, de l'organisation de la formation, et des objectifs de formation ». Ça, je pense que c'est une nouveauté, par rapport à l'histoire passée. Aux questions que vous allez pouvoir poser tout à l'heure, je crois que je ne pourrai pas apporter « toutes » les réponses ; j'aurai peut-être « des » réponses qui correspondent aux mêmes interrogations que vous, et éventuellement des suggestions de votre part, si jamais on en arrive jusque-là...

Il y a dans ce texte une notion qui met fin à l'histoire « pyramidale ». Le ministère de la Culture est sorti du ministère de l'Éducation nationale. L'éducation nationale gère encore aujourd'hui par programme. Comme les musiciens enseignants de ces temps-là sont des gens redoutables, et les danseurs aussi, ils ont voulu aller plus loin que l'Éducation Nationale. Donc, ils ont créé des systèmes qui validaient les programmes annuels, qu'on appelait les examens annuels. J'ai vu récemment un examen de solfège, dit de formation musicale, constitué de 13 épreuves. Et comme ça n'est pas assez, pour les plus grands, c'était 16 épreuves. C'est un système, on modélise par la parcellisation. En fait c'est le professeur qui se sécurise, on en est bien d'accord...Et puis c'est facile de faire passer des examens.

Toujours sur ce modèle Éducation nationale, le concept d'examen sur des données techniques. La dictée, qui est la référence absolue, le calcul mathématique. On sait qu'entre calcul et mathématiques il y a un grand espace, le calcul se fait en un temps donné, c'est finalement l'actualité, et les mathématiques sont les musiques actuelles des chiffres... À partir du moment où il y a cet espace, on se rend compte que l'approche technicienne qui exclut complètement les conceptions artistiques est limitative. Aussi, sans cesse maintenant, dans nos textes de référence, est associée la dimension esthétique et artistique.

L'aspect suivant, c'est l'idée que la musique ne se pratique pas en soliste. Elle se pratique *aussi* en soliste. Elle se régénère toujours du phénomène social, de la rencontre avec d'autres. C'est peut-être une des idées qui a été fondatrice de maintes écoles de

musique. Il faut se rappeler qu'au départ un certain nombre d'entre elles sont issus des orphéons et des harmonies. On revient finalement aux sources, en affirmant que c'est au sein des pratiques collectives que s'exprime l'ensemble des compétences acquises par le musicien, le danseur, le comédien. C'est pourquoi vous allez voir quand on parlera de l'arrêté de classement, que c'est l'un des facteurs clés de l'appréciation : existe-t-il des pratiques collectives en interconnexion avec la formation individuelle ?

À force d'avoir modélisé, « simplifié » l'élève, on l'avait exclu de son contexte social et culturel. Quand vous organisez un examen, avec des œuvres imposées, valables pour tous les élèves, c'est que vous excluez, peut-être en pensant que c'est la bonne solution, le contexte social et culturel éducatif. Vous pensez que sur un temps donné de quelques minutes, se condense tout le travail d'un cycle de formation, toute l'évolution dans laquelle l'élève se trouve au sein de sa famille ; et donc il y a une sorte de brutalité que vous imposez, qui était comme l'examen à 16 épreuves, une simplification pédagogique.

Vous ne trouverez donc pas de morceau imposé dans ce texte, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de recette dans ce texte, il n'y aura pas de formule-miracle, parce que nous ne croyons pas que dans le contexte actuel de la vie sociale et culturelle, on peut comme cela figer les choses au point de dire « tel jour à telle heure, il faut jouer telle œuvre », bien entendu du répertoire classique, et sûrement pas des musiques actuelles ...

Regardez les listes d'œuvres « imposées » ; il faut que les directeurs prennent la décision de dire « il y a une œuvre contemporaine, ou une œuvre du 20^{ème} siècle (alors qu'on est au 21^{ème}) obligatoire » pour qu'apparaissent alors les œuvres actuelles. À cause de ce type d'observation, nous-mêmes nous ne disons pas qu'il faut « imposer » dans les formations initiales, les écritures de notre temps, mais nous essayons de dire « est-ce que vous jouez votre rôle si vous excluez simplement le temps des écritures qui sont en train de se faire ? »

Nous sommes actuellement sortis de l'idée :

- que la référence dans nos conservatoires était le répertoire « classique ». Parce que dans ce cas, j'exclus Mozart, puisque je considère que c'est un musicien actuel,
- que, grâce aux musiques classiques, on peut ensuite aller vers toutes les musiques, ce qui a amené beaucoup de dérives...

Il faut bien comprendre que toutes ces évolutions se sont opérées finalement en un temps très court. On peut se dire qu'en 25 ans, peut-être 30, première réforme de la formation musicale en 1978, les conceptions, le rapport entre pédagogie, école, ville, ont évolué d'une façon extraordinaire. C'est peut-être lié à ce que la technologie a apporté dans la connaissance des uns et des autres, dans la communication, et je pense qu'on n'a pas fini ; c'est pour ça que je pense qu'il y aura des remarques sur internet, il y aura des blogs sur le schéma d'orientation pédagogique 2008 ! Évidemment il faudra répondre aux provocateurs qui vont mettre le doigt sur toutes nos erreurs, nos insuffisances, nos incohérences...

Il y aura des références dans ce document qu'il faudra manier avec prudence, mais là je vous fais confiance.

Depuis 1984, le ministère a introduit les musiques jazz, actuelles amplifiées, traditionnelles, a créé les DE, les Cfmi, les Cefedem, les formations diplômantes au CA, le DE de musiques actuelles amplifiées et traditionnelles, a créé quatre versions du schéma directeur pour la musique et sorti un référentiel de compétences, notion complètement neuve à l'époque, au sein de l'Ipmc (maintenant devenu centre de ressource de la Villette), en perdant sa dimension « recherche », que le Cefedem et le Cnsm de Lyon ont repris à leur compte. En très peu d'années, tout cela s'est passé : naissances, disparitions...

Pour en arriver au corps du texte, je me suis posé quelques questions sur la fonction d'inspecteur. N'est-t-il pas difficile de sortir de cette position sécurisante, où l'État décidait de tout, orientait tout, structurait tout, évaluait tout, et finalement donnait la « bonne parole » ? Finalement, mes prédécesseurs et moi étions rentrés en religion sans le savoir, la religion « ministère de la Culture ». Et, aujourd'hui, l'étape de la nécessité

incontournable d'inspecteurs est franchie me semble-t-il. Je ne dis pas qu'on n'a plus besoin d'inspecteurs, ce serait absurde, mais le terme inspecteur peut changer, évoluer; d'ailleurs je pense, et j'espère, que les inspecteurs ont évolué vers un rôle de conseil, d'évaluation, de réflexion ensemble, d'interface avec la réalité du terrain...

À mon sens, le schéma se déroule dans le temps d'aujourd'hui, et je l'espère. Ce temps, c'est un savant mélange entre la demande, l'offre, les règles, les projets, le contexte, les modes, les habitus, la première visite, la seconde visite, la dernière visite, la première rencontre, la vitesse de croisière, le temps c'est tout ça, et donc, au sein de ce temps, des réappropriations et des créations.

L'idée est de dire « la formation d'aujourd'hui se doit d'être globale », elle doit réunir tous ces facteurs temps.

Quand vous lisez le Sop, à la fin, vous trouvez un tableau, qui résume ce qu'il y a dans les cycles. Ce type de tableau, c'est ce qu'il y a de plus redoutable à faire, parce que c'est une sorte de « quintessence de l'inouï » comme dirait Jankélévitch. Évidemment, il vous servira de référence, mais je pense qu'il est d'abord un outil pour la communication auprès des familles, c'est sa vocation première. Ne le prenez pas comme une fin en soi pour l'équipe pédagogique. C'est pour cela que l'on vous demande avec tellement d'insistance d'avoir un projet d'établissement. Le tableau, vous le mettrez en musique selon le contexte dans lequel vous évoluez, de l'équipe, du temps dont vous disposez, des moyens financiers, des instruments que vous avez, et tellement d'autres facteurs.

Le Sop n'existe pas sans le projet d'établissement. Il n'a pas de nature concrète, de contact vrai avec les usagers sans ce projet.

Je pense que vous avez remarqué le sommaire, et peut-être vous êtes-vous interrogés sur ce qui est appelé « document d'accompagnement du Schéma d'orientation pédagogique ». Le texte que vous avez reçu ne contenait pas toute une série de fiches, qui seront des outils de travail pour vous. Elles vont être très développées, pour donner une « explication de texte » aux équipes pédagogiques.

Elles seront visibles sur le site de la Cité de la musique. Celle-ci nous est apparue comme le bon intermédiaire. D'une part, cela permet de dire que la Cité de la musique, ce n'est pas que le Cnsm de Paris, ou le Cdmc, mais c'est aussi un centre de ressources où l'on peut trouver des informations, des formations. Mais aussi parce que nous avons pensé que c'est là où les documentations peuvent être le plus facilement consultées, avec de nombreuses arborescences, ce qui est très difficile de faire sur le site du ministère.

Les fiches porteront sur les thématiques suivantes :

- L'éveil et le 1^{er} cycle
- Le 2^{ème} cycle (diversification des profils et des parcours)
- Le 3^{ème} cycle, considéré comme ressource pour les pratiques amateurs, notamment pour éviter l'écueil de dire que les écoles à rayonnement communal n'ont pas vocation à enseigner dans un 3^e cycle. Le 3^e cycle n'est pas « avant » le Cepi. C'est un lieu où se rencontreront des élèves qui éventuellement rejoindront le Cepi, par un système de passerelles, ou y suivront un enseignement correspondant à leur projet de pratique amateur. Troisième voie, il peut être un temps de ressources dans une autre dimension formative. En quelque sorte une « réorientation », un de ces fameux fils en spirale dont je parlais, qui permettent au musicien grâce à ses savoirs, de s'accrocher à d'autres savoirs. Enfin, le fameux Cepi, cycle d'enseignement professionnel initial, dont nous parlerons cette après-midi.

Descriptif des cursus dits « spécifiques » :

- L'accompagnement, non pas considéré de manière simpliste comme le fait de déchiffrer à toute allure, mais bien comme une pratique « collective », dans l'échange.
- Les musiques traditionnelles
- La « filière voix ». L'arrêté de classement préconise fortement la création de ces filières voix pour les conservatoires à rayonnement départemental.
- Les musiques actuelles amplifiées
- L'écriture, l'invention, la composition, débouchant sur la création.

- Le traitement du son. Là encore, l'arrêté de classement indique que les départements de composition intègrent des démarches s'appuyant sur les musiques électroacoustiques et l'informatique.
- La direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux. On s'est beaucoup interrogé sur ce point, et sur le « bon moment » pour cet enseignement. On n'est plus au temps où la musique de chambre s'enseignait « après la médaille d'or »... Mais il y a tout de même une maturité à avoir pour prendre en main un groupe de musiciens et le diriger. Si l'on ne le met pas dans la formation initiale, cela veut dire qu'on ne forme pas à cela par le biais de cette activité. Aujourd'hui, beaucoup de pédagogues utilisent l'élève comme étant le directeur du cours, ou le chef d'orchestre du cours... Dans un groupe, par exemple dans les musiques actuelles, il y a toujours un « lead », qui anime le groupe, qui le dirige ; comment ne pas le former ?

Certes, la direction nécessite certaines compétences préalables, mais on l'a quand même incluse dans les parcours possibles pouvant aller jusqu'au Dnop. On aurait pu choisir de commencer à l'aborder dans l'enseignement supérieur, mais le choix est clair, on l'inscrit dès la formation initiale.

- Culture musicale et formation musicale : c'est une fiche complexe à rédiger. Dans les conservatoires, une des stratégies pour satisfaire à la mise en place des parcours personnalisés, est de supprimer la formation musicale obligatoire. C'est en quelque sorte confirmer l'idée que la FM n'est pas nécessaire, et que c'est bien le « pensum » qu'imaginent souvent les familles. C'est rester sur la conception de 1793. On pense que la formation musicale, c'est le solfège. La fiche va insister sur le fait que la formation musicale accompagne toute la formation du musicien, dans les pratiques amateurs, dans l'ensemble des disciplines, à l'Université, dans les formations pédagogiques (Cefedem), dans les Cnsm, avec la nécessité d'y ajouter la plus forte dimension culturelle possible. L'utopie serait de penser qu'en formation musicale, on va voir toutes les esthétiques, toute l'histoire de la musique... C'est pourquoi les stratégies pédagogiques soulignées dans le texte sont liées au concept de projet. La formation musicale existe à travers des projets, et ce aussi bien dans le cours dit de formation musicale que dans le cours dit de formation instrumentale, de pratique collective, dans le projet d'établissement.
- Une fiche qui est terminée : l'accueil de personnes en situation de handicap. Je crois que nous sommes tous conscients que nous sommes en dessous de ce que nous devrions faire. Une de nos erreurs est de placer la lecture avant tout, de penser que si on ne sait pas lire on ne fait pas de musique. Or, ne fait-on pas de la musique sans pouvoir lire ? Vous êtes d'accord, c'est terminé tout ça, peut-être... Donc nécessité de penser les locaux actuels et futurs comme devant être accessibles aux gens ayant des mobilités réduites, de même il faudra également penser l'accueil de personnes affectées de déficience visuelle.
- Enfin une fiche, terminée également, sur l'action en direction de la petite enfance. Si on admet que le conservatoire est un outil culturel au sein d'un réseau existant, on ne pouvait faire ce schéma sans parler de la petite enfance, moment où se créent des réflexes, des comportements, une écoute, une socialisation, un rapport à l'autre. Cette période est particulièrement celle de la transversalité entre les arts.

Ensuite vous trouverez des fiches plus techniques :

- Les partenariats, les liens avec l'éducation nationale, l'éducation artistique
- Les pratiques amateurs, et les relations entre les conservatoires et les pratiques amateurs
- Les relations avec les structures de diffusion et de création
- Les réseaux d'établissements

Ces fiches sont liées à l'arrêté de classement, car ces quatre facteurs d'observation sont des facteurs communs de lecture de l'arrêté de classement de l'ensemble des établissements.

Enfin, une fiche qui n'est pas terminée, sur les locaux et équipements, en lien avec la vocation d'être centre de ressource, d'information, de documentation.

L'intérêt de ces fiches, là encore, c'est qu'elles sont communicables. Elles ont un caractère volontairement simple, pour une lecture et une exploitation la plus large possible.

Pour conclure, je rappellerai deux « évidences » :

1. Avec cette idée de créer un Diplôme national d'orientation professionnelle, qui est le diplôme de fin de formation initiale, on s'est inscrit dans une stratégie par récurrence qui finalement est intéressante. Pour arriver à ce diplôme, il faut un « cycle d'enseignement professionnel initial ». et s'il y a ce cycle, c'est qu'il y a eu d'autres cycles auparavant, c'est-à-dire qu'à cause de ce diplôme, il faut qu'il y ait une cohérence entre l'ensemble des formations qui y préparent. C'est pour ça qu'on recommande la création de commissions régionales, départementales, intercommunales, des lieux de concertation qui permettent une articulation entre ce diplôme et... la petite enfance. C'est une ambition considérable, c'est une complexité considérable, mais il est nécessaire de l'avoir en perspective, faute de quoi il y aura des hiatus et des ruptures.

2. Ces recommandations, comment les mettre en œuvre ? On a besoin d'une équipe pédagogique qui soit apte à le faire... Pour apporter un sourire à cette conclusion, j'ai pensé à Coluche, qui, en réaction à une publicité pour lessive, se demandait ce que c'est « plus blanc que blanc », et y répondait en disant que plus blanc que blanc... c'est blanc ? Nous, nous disons « les enseignants étaient compétents », s'il y a une réforme, c'est qu'ils sont plus compétents, et qu'est-ce qu'un enseignant « plus compétent » ? C'est un enseignant compétent ! La spirale est fermée, et c'est une manière de lancer maintenant le débat.

Merci.

CEFEDERMHONE-ALPES

<http://www.cefedem-rhonealpes.org>